



Addenda # 2

Date: 25 Juillet 2017

Projet: "Clés en mains" Serre projetée – Ferme Chapais

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors des amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

2. Page couverture

Remplacer: « L'invitation prend fin Vendredi 18 Août 2017 à 2:00 PM HAE »

Par: L'invitation prend fin Vendredi 25 Août 2017 à 2:00 PM HAE

3. ANNEXE E : Spécifications Techniques et Plans

Section 1.8 Composantes et systèmes architecturaux

ENVELOPPE ET MURS DE PARTITION

AJOUT AU TEXTE: Le faite de la serre sera pourvu d'un ouvrant manuel sur toute la longueur, de dimension appropriée pour assurer une ventilation naturelle au besoin en cas de panne électrique. Ce panneau ne sera pas motorisé.

AJOUT AU TEXTE: Les murs latéraux de 32000 mm n'auront pas d'ouverture de ventilation enroulable.

PORTES

AJOUT AU TEXTE: Une fois ouvertes, les portes de garage seront en position horizontal, car la forme de la serre ne permet pas une position verticale une fois ouverte.

ENLEVER DU TEXTE: 'Prévoir un total de quatre (4) portes d'homme isolées, en aluminium et avec fenêtre fixe.'
ET REMPLACER PAR : 'Prévoir un total de quatre (4) portes d'homme isolées, en acier avec fenêtre fixe.'

Section 1.9 Composantes et systèmes structuraux

FONDATION, BESOIN EN EXCAVATION ET REMBLAIS / COMPACTION

ENLEVER DU TEXTE: 'En raison des conditions des sols en place et pour des raisons d'économies, les fondations de la serre projetée seront :

Au deux (2) bouts (mur de 9150 mm de long) de la serre, une fondation à une profondeur de 1800 mm pour être protéger des effets négatifs du gel/ dégel pour le bon fonctionnement des portes. Elles seront coulées sur un sol non-remanié.

Au deux (2) côtés de la serre (mur de 32000 mm) de la serre, une fondation par une poutre flottante continue (grade beams) en béton armé dans le but d'être économique. AAC accepte et comprend qu'un léger mouvement vertical de la poutre flottante est possible.'



ET REMPLACER PAR : Pour des raisons d'économies, les fondations de la serre projetée seront :
100% de la fondation de la serre (deux (2) bouts des murs de 9150 mm de long ainsi que les deux (2) côtés de la serre des murs de 32000 mm de la serre) sera une fondation par une poutre flottante continue (grade beams) en béton armé dans le but d'être économique. La fondation sera coulée sur un sol non-remanié. AAC accepte et comprend qu'un léger mouvement vertical est possible avec la conception de la poutre flottante.

Section 1.10 Composantes et systèmes mécaniques

VENTILATION

AJOUT AU TEXTE: Le faite de la serre sera pourvu d'un ouvrant manuel sur toute la longueur, de dimension appropriée pour assurer une ventilation naturelle au besoin en cas de panne électrique. Ce panneau ne sera pas motorisé.

ENLEVER DU TEXTE: "La serre aura un ventilateur de pression négative (NPF) d'évacuation. Ce ventilateur sera équipé d'un volet isolé motorisé. Un taux acceptable pour le NPF sera de 0.2 changement d'air / minute.'

ENLEVER DU TEXTE: 'La serre aura des prises d'air et des évacuateurs pour une ventilation estivale de 1 changement d'air / minute'

AJOUTER AU TEXTE: La serre aura des prises d'air et des évacuateurs pour une ventilation négative (NPF) et une ventilation estivale à un taux variable de 0.2 à 1.0 changement d'air / minute. Ces ventilateurs et prises d'air seront équipés d'un volet isolé motorisé.

Section 1.11 Composantes et systèmes électriques et de contrôle

GÉNÉRALITÉ

AJOUT AU TEXTE: L'entrepreneur est responsable du passage en surface des conduits vides et filage électrique requis entre la salle électrique # 1302 et les conduits vides prévus dans l'atelier #1300 pour l'alimentation électrique de la serres.

AJOUT AU TEXTE : Prévoir les systèmes de contrôle du climat requis pour les stages de ventilation et de chauffage de la serre. Ne pas fournir une station météo avec les contrôles du climat des serres.

AJOUT AU TEXTE : L'éclairage du projet sera sur le 120 V.

AJOUT AU TEXTE : Les ventilateurs du projet seront sur le 120V. ou le 600V., au choix de l'entrepreneur.

ENLEVER DU TEXTE : 'Les alarmes de température du contrôle de la serre seront raccordées au projet de construction au panneau des alarmes Honeywell existant qui se trouve dans le local 1302.'
Et REMPLACER PAR : Raccorder au panneau des alarmes Honeywell existant qui se trouve dans le local # 1302, une alarme haute et basse de température de l'intérieur de la serre, pour la protection des plantes.

Section 1.12 Composantes et systèmes spécialisés en serres

TABLES DE CULTURE

CHANGEMENT AU PROJET: Ne pas fournir les tables de culture avec le projet. Cet item est hors contrat

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.